



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON-CA-CAF

## NOTE INFORMATIVE

N°1/CRA/PRE/TV

### RENSEIGNEMENTS DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Mesdames, Messieurs,

La feuille de match est le procès-verbal de la rencontre. Toutes les sanctions administratives doivent y faire l'objet d'un renseignement rigoureux.

Lorsqu'un arbitre a averti ou exclu un joueur ou un officiel d'équipe de la rencontre, la sanction doit, **obligatoirement**, être retranscrite sur la feuille de match. Aucune raison ne saurait justifier qu'une sanction ne soit confirmée.

Par ailleurs, pour toutes exclusions, les personnes désignées doivent transmettre un rapport dans les 48 heures qui suivent le match sur l'espace des officiels.

Les arbitres et délégués doivent veiller à ce que les informations soient concordantes, sur le motif des avertissements ou exclusions, pour que les rapports soient cohérents.

Les arbitres qui ne respecteront pas ces directives seront sévèrement sanctionnés.

Je veillerai à la stricte application de ces consignes, et je vous prie de me faire remonter toutes difficultés que vous pourriez rencontrer.

Comptant sur votre compréhension,

Fait à Cayenne, le 08 septembre 2022

Le Président de la CRA

**Thierry VICTORIN**